

## **APPEL À PROPOSITIONS D'ARTICLES**

### ***Perspectives de la jeunesse francophone sur l'adaptation et la résilience aux effets des changements climatiques pour le développement durable***

Dans le cadre de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le Réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable-nrg4SD dans le cadre de son initiative *RegionsAdapt*, lance un appel à propositions adressé aux jeunes visant à recueillir des articles dans les domaines de la lutte, de l'adaptation et de la résilience aux effets des changements climatiques, dans une perspective de développement durable.

#### **1- Contexte**

Le cinquième rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2013-2014) indique qu'il existe un lien 'extrêmement probable' entre les activités humaines et les changements climatiques constatés depuis la révolution industrielle.

Le rapport signale que plusieurs manifestations consécutives à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère pourraient s'accroître, notamment l'accroissement des températures, la fonte des glaces, l'augmentation du niveau de la mer, son acidification, les longues sécheresses ou les catastrophes naturelles.

De nombreux pays francophones sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et ils se doivent de mettre en œuvre des solutions d'adaptation aux effets des changements climatiques, afin d'atténuer les dommages potentiels et de tirer parti des opportunités. Ils doivent aussi limiter leur contribution aux causes des changements climatiques, notamment en réduisant ou en limitant la croissance de leurs émissions et en réduisant déforestation et le changement d'usage des terres.

La communauté internationale mobilisée a adopté en 2015 un accord international (Accord de Paris sur le climat entré en vigueur en 2016), qui a reconnu l'adaptation comme 'un phénomène mondial' (article 7). L'Article 7(1) de cet accord invite les parties à prendre les mesures nécessaires en vue de renforcer les capacités d'adaptation, à accroître la résilience aux changements climatiques et à réduire la vulnérabilité à ces changements, en vue de contribuer au développement durable et de garantir une riposte adéquate en matière d'adaptation.

Afin d'améliorer l'action pour l'adaptation, les parties sont invitées à contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques et à leur diffusion.

Conscient de la place de la jeunesse dans l'action et la recherche de solutions de lutte contre les changements climatiques, de la nécessité de développer la synergie entre le climat et le développement durable et du rôle de la recherche dans ce sens, l'IFDD soutient les initiatives de lutte contre les changements portées par les jeunes, notamment dans les domaines de la lutte, de l'adaptation et de la résilience aux impacts des changements climatiques.

Le présent appel à contributions s'inscrit dans le cadre des activités de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques mise en œuvre par l'IFDD et LOJIQ grâce au soutien financier du

gouvernement du Québec dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020), financé par le Fonds vert de Québec.

## 2- Modalités de l'appel à communication

L'appel à communication vise à valoriser la contribution de la jeunesse francophone à la lutte contre les changements climatiques et à mettre en exergue la place importante qu'elle peut jouer dans la quête de solutions d'adaptation et de résilience aux effets des changements climatiques.

Cet appel s'adresse aux jeunes francophones âgés de moins de 35 ans œuvrant dans les milieux de la recherche, dans le secteur public (gouvernement et collectivité territoriale) ainsi qu'au sein des entreprises et de la société civile.

Les articles attendus doivent remplir les critères suivants :

- Les articles doivent traiter de l'adaptation et / ou de la résilience dans les pays francophones en développement les plus vulnérables aux changements climatiques sous l'un ou plusieurs des thèmes suivants :
  - La gestion de l'eau, des bassins versant et des zones côtières ;
  - La prévention et la réduction des risques de catastrophes ;
  - L'agriculture, l'agroforesterie et l'élevage ;
  - La foresterie, les aires protégées et la protection de la biodiversité ;
  - L'aménagement du territoire et des infrastructures et de l'environnement bâti
  - Les effets et occasions économiques ;
  - La gouvernance de l'adaptation et de la résilience
  - Les technologies prometteuses pour la réduction des émissions
  - Les initiatives, dans le domaine de l'énergie et du transport
  - Les initiatives dans le domaine de l'éducation
  - Tout autre sujet pertinent en lien avec le thème et mettant en avant les effets sociaux, en particulier sur les jeunes et les femmes.
  
- Les articles doivent concerner l'un ou plusieurs des domaines suivants :
  - **Recherche** : Article de vulgarisation portant sur un projet de recherche scientifique complété ayant généré des données ou des conclusions originales permettant d'approfondir les connaissances empiriques ou la réflexion théorique ou sur la réduction des émissions, l'adaptation et la résilience.
  - **Études de cas** : Article portant sur les objectifs, le processus ainsi que les retombées qu'un projet d'intervention a eues sur une population ciblée permettant de réduire de façon mesurable ou illustrant des pratiques exemplaires sur l'adaptation et la résilience
  - **Témoignages** : Article portant sur le parcours d'un scientifique inspirant dans le domaine, d'un praticien de l'innovation technique ou d'un décideur politique soutenant des politiques, stratégies, programmes ou projets d'adaptation qui permet de contextualiser les défis permettant d'approfondir la réflexion pratique sur les pistes prometteuses susceptibles de mener à la compréhension du phénomène, à la réduction des émissions, à l'adaptation et à la résilience
  
- Les articles devront être rédigés en français, être d'un maximum de 1500 mots. Au besoin le comité scientifique exigera une révision de la taille de tout article.

Une manifestation d'intérêt d'un maximum de 400 mots devra être fournie et avoir comme objet : « Manifestation d'intérêt : Articles-Initiative jeunesse » et envoyée à : [ifdd@francophonie.org](mailto:ifdd@francophonie.org). Par la suite, le comité scientifique invitera les candidats présélectionnés à soumettre leurs articles finaux.

La contribution est volontaire et non rémunérée. Les 6 meilleures contributions dans toutes les catégories confondues seront valorisées à l'occasion de la 24<sup>e</sup> Conférence des Parties (CdP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et pourraient, selon leur pertinence être publiées dans des revues et publications francophones, dont Liaison Énergie Francophonie. À cette occasion, les auteurs sélectionnés recevront chacun une bourse comprise entre 500 et 1500 \$ CAD. Les auteurs auront alors une tribune pour faire valoir leur publication au côté d'experts internationaux du domaine.

### 3- Échéanciers

La date limite pour transmettre les manifestations d'intérêt est le **30 juin 2018** et les auteurs présélectionnés auront ensuite jusqu'au 30 septembre pour transmettre l'article finalisé.

Une sélection serait ensuite faite par le comité scientifique au courant du mois d'octobre et l'annonce de la sélection des 6 meilleures contributions sera faite au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

À noter que la 24<sup>e</sup> CdP se déroulera à Katowice, en Pologne, du 3 au 14 décembre 2018.

		M	J	J	A	S	O	N	D
Recueil et sélection des articles	Activités et suivi								
	Lancement de l'appel à contribution	30							
	Manifestation d'intérêt des auteurs		30						
	Réception des textes finaux des auteurs retenus					30			
Valorisation	Relecture et amendements								
	Participation des lauréats à des événements internationaux sur le climat : Cérémonie de récompense CdP24								
	Publications (LEF, Revues...)								

### 4- Comité scientifique

Un comité scientifique composé de spécialistes issus des institutions suivantes sera chargé de sélectionner les auteurs d'articles qui seront récipiendaires d'une bourse :

- L'Institut de la Francophonie pour le développement durable
- La Chaire Éco-conseil de l'UQAC
- Le gouvernement du Québec (MRIF et/ou MDDELCC)
- Le RegionAdapt



## **ANNEXES :** **Informations pratiques pour les auteurs – Droits d’auteur**

### **Longueur de l’article**

- Un article de trois pages compte au maximum 1500 mots, (ou 9 000 caractères espaces compris) soit 3,5 pages de format A4 dactylographiées en 12 pt, police Helvetica ou Times, simple interligne.

Idéalement, tous les articles sont précédés d’un texte introductif de 4 à 5 lignes.

### **Éléments à fournir :**

- L’article, avec le moins de mise en page possible ;
- un court résumé biographique (nom, titre, fonction, spécialité, etc.) de maximum 500 caractères ;
- La PHOTO de l’auteur, format passeport, fichier numérique JPEG, 600 dpi de préférence ou au minimum 300 dpi;
- Fournir quelques figures ou illustrations (photos de paysages, de sites de projets, d’équipements...) qui pourraient mettre en valeur l’article (fichier numérique JPEG, 600 dpi de préférence ou au **minimum** 300 dpi, et non une image collée dans un logiciel de traitement de texte par exemple). **IMPORTANT : merci de préciser le crédit photo (copyright) ou la source (pour les graphiques) et la légende de chaque photo / illustration.**

### **Droits d’auteur :**

- Les auteurs sont détenteurs de la propriété morale sur le contenu original de leurs articles.
- Ils cèdent, en contrepartie de la publication dans la revue LEF ou autre, une licence exclusive, et sans limite de temps, de première publication donnant droit à la revue de produire et diffuser, pour tous pays, regroupé à d’autres articles ou individuellement et sur tous médias connus ou à venir (dont, mais sans s’y limiter, l’impression ou la photocopie sur support physique avec ou sans reliure, reproduction analogique ou numérique sur bande magnétique, microfiche, disque optique, hébergement sur unités de stockage d’ordinateurs liés ou non à un réseau dont Internet, référence et indexation dans des banques de données, dans des moteurs de recherche, catalogues électroniques et sites Web). Cette licence exclusive de première publication peut également concerner les graphismes et illustrations produits par les auteurs.
- Les auteurs gardent les droits d’utilisation dans leurs travaux ultérieurs, de production et diffusion. La référence de première publication doit être donnée et le titre de l’article, le nom de tous les auteurs, la mention de la revue LEF ou autre, son numéro, la date et le lieu de publication doivent être précisés.
- Les auteurs garantissent l’entière originalité des différents éléments composant leurs articles, et assurent que les éléments destinés à figurer dans leurs articles ne réalisent aucun emprunt à des œuvres existantes susceptible de générer des revendications de tiers.
- Les auteurs garantissent que ces éléments ne portent pas atteinte aux droits de tiers, et ne contiennent ni propos diffamants ni atteintes à la vie privée, à l’honneur ou à la réputation de tiers.
- Les textes et les opinions n’engagent que leurs auteurs.

## CONSIGNES DE RÉDACTION

Voici une liste de situations pour lesquelles une harmonisation est recherchée pour l'ensemble des publications de l'IFDD afin de faciliter le travail de révision et de vérification des épreuves :

- Lettre majuscule accentuée.
- Énumérations : uniformiser la présentation.
- Présentation des énumérations en chiffres dans le texte : le « premier » en chiffre doit être «er» en supérieur (1<sup>er</sup>), première «re» en supérieur (1<sup>re</sup>) et deuxième et suivants «e» en supérieur (2<sup>e</sup>).
- Ne pas mettre de majuscule aux mois.
- Dans le texte, écrire les nombres de 0 à 9 en lettres; à partir de 10 on peut les écrire en chiffres.
- développement durable (toujours des minuscules).
- Nom des organisations ou des instituts/centres : 1<sup>re</sup> lettre du nom en majuscule et ensuite tout en minuscule.
- Présentation des titres de fonctions/postes : Majuscule en début de titre seulement (pas de title case comme en anglais), et seulement lorsque ce sont des officiels ou de hautes fonctions (Ministres, Secrétaire exécutif...).
- Écrire en italique les mots en anglais (ou dans d'autres langues autres que le français) ou les noms d'organismes en anglais (ou autres langues).
- Liens Internet à vérifier parce que parfois non fonctionnels.

Rechercher aussi une harmonisation sur la façon de présenter les organismes internationaux.

Par exemple: écrire « Nations-Unies » et « ONU », etc.

Et écrire « CdP » à la place de « COP », sauf à la première mention d'un article ou d'un livre : écrire

« Conférence des Parties (CdP ; *COP* en anglais) » et ensuite écrire partout « CdP ».

Le numéro de la session de la CdP est collé à CdP (ex : 21<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties : CdP21).

On écrit un « P » majuscule dans le nom des protocoles internationaux , un « A » majuscule dans le nom des accords internationaux et un « C » majuscule dans celui des conventions internationales (exemple : Protocole de Kyoto, Accord de Paris, Convention sur la lutte contre la désertification...)

### Bibliographie / Notes de bas de page :

- Mode de citation sciences humaines : Les références seront identifiées dans le texte par le nom et l'année et, s'il y a lieu, la page (exemple : Roux, 2005 : 219).
- La référence complète des ouvrages ou articles cités dans le texte sera placée à la fin du texte par ordre alphabétique.
- Nombre de références bibliographiques **limité à 15** par article.
- Le titre de la publication ne doit pas être entre guillemets ou italique, par contre le nom de la revue doit être en italique.

➤ **Exemple 1 : publication de Philippe Cury sur les océans dans PNAS : [http://www.ird.fr/toute-l-actualite/actualites/communiques-et-dossiers-de-presse/cp-2017/les-reserves-marines-peuvent-attenuer-le-changement-climatique-et-favoriser-l-adaptation-des-populations/\(language\)/fre-FR](http://www.ird.fr/toute-l-actualite/actualites/communiques-et-dossiers-de-presse/cp-2017/les-reserves-marines-peuvent-attenuer-le-changement-climatique-et-favoriser-l-adaptation-des-populations/(language)/fre-FR)**

- Callum M. Roberts, Bethan C. O'Leary, Douglas McCauley, Philippe Cury, Carlos M. Duarte, Jane Lubchenco, Daniel Pauly, Andrea Sáenz-Arroyo, U. Rashid Sumaila, Rod W. Wilson, Boris Worm and Juan Carlos Castilla. Marine reserves can mitigate and promote adaptation to climate change, *Proceedings of the National Academy of Sciences* , 5 juin 2017.

➤ **Exemple 2 : publication sur Chikungunya dans Scientific Reports : <http://www.ird.fr/toute-l-actualite/actualites/actualites-generales/chikungunya-et-twitter-en-martinique>**

- Roche B., Gaillard B., Léger L., Moutenda R., Sochacki1 T., Cazelles B., Ledrans M., Blateau A., Fontenille D., Etienne M., Simard F., Salathé M., Yébakima A., **[An ecological and digital epidemiology analysis on the role of human behavior on the 2014 Chikungunya outbreak in Martinique](#)**, *Scientific Reports* , 2017.

➤ **Exemple 3 Chapitre d'ouvrage : <http://www.ird.fr/toute-l-actualite/actualites/actualites-generales/mozambique-l-etat-et-sa-nature>**

- Rozenn N. Diallo et Estienne Rodary, **[The transnational hybridisation of Mozambican nature](#)**, *African Studies* , vol. 76, n° 2, 2017, pp. 188-204.